

Modernisation des bâtiments communautaires

Solutions énergétiques propres pour
réduire les coûts d'exploitation et les GES

Fonds municipal vert de la **FCM** FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Soutient les projets municipaux novateurs en matière de durabilité à travers le Canada en offrant du financement, des ressources et de la formation.

Nouveaux programmes offerts



Financement de l'efficacité communautaire



Logement abordable durable



Rénovation de bâtiments de loisirs



Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone



Depuis 2000, le **Fonds municipal vert**, c'est...



270 projets **complétés** au Québec

↳ **17** en 2022-2023

174 935 132 \$

de **prêts** et de **subventions approuvés** au Québec

↳ **20 186 908 \$** en 2022-2023



Données provenant du Rapport annuel 2022-2023 du FMV.

RBL : Rénovation de bâtiments de loisirs

L'initiative de **Rénovation de bâtiments de loisirs**, d'une valeur de 167 millions de dollars, aide les municipalités à optimiser le rendement énergétique des bâtiments communautaires et à réduire les émissions de GES.



Qu'est-ce qu'un bâtiment communautaire?

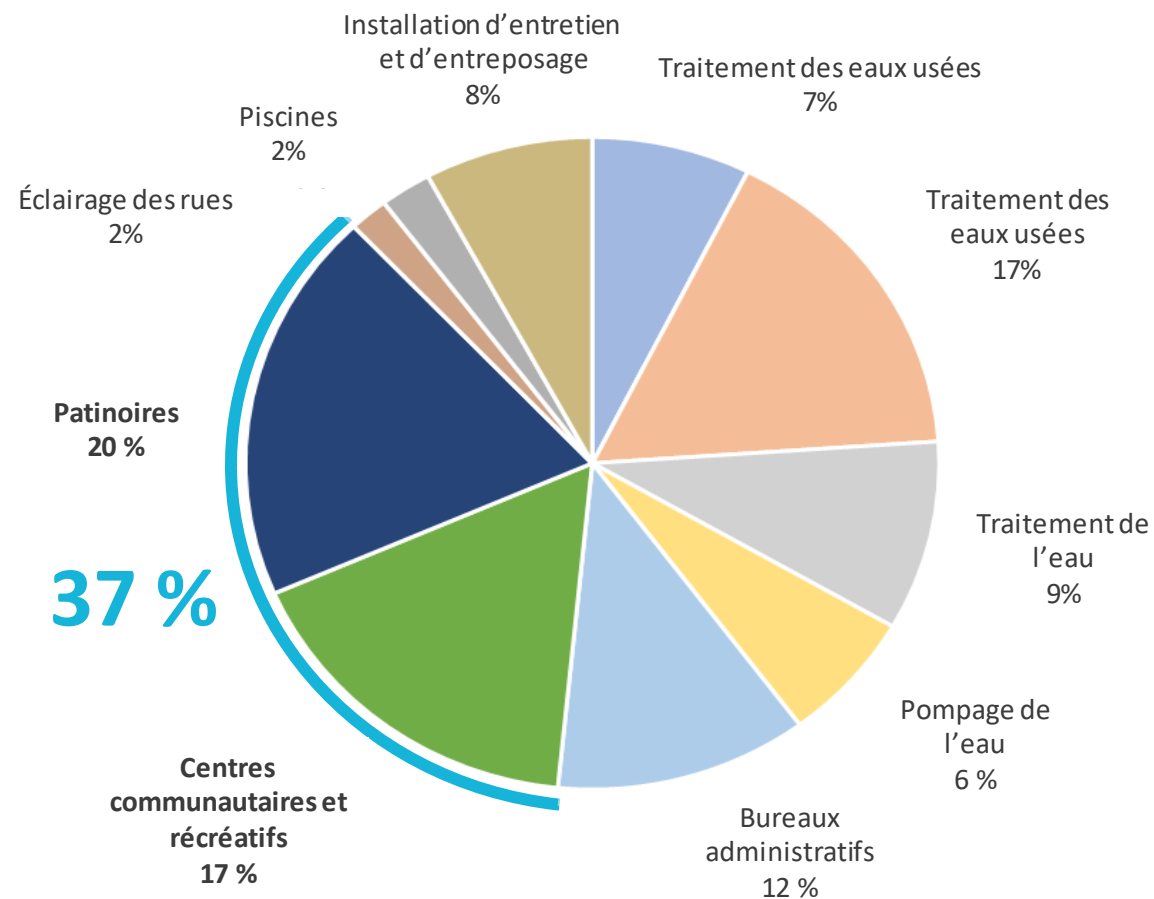
Les bâtiments communautaires comprennent :

- Les installations sportives, les **patinoires** intérieures, les **piscines intérieures**;
- les **centres communautaires et récréatifs** (p. ex. centres communautaires, pavillons, centres et clubs pour personnes âgées, centres de loisirs, gymnases, salles, centres de curling);
- les **installations artistiques et culturelles** (installations culturelles, installations pour les arts du spectacle et auditoriums);
- les **bibliothèques**.



Pourquoi des bâtiments communautaires?

- Leur **consommation d'énergie** et leurs **coûts d'exploitation** sont parmi les plus élevés de tous les bâtiments municipaux.
- Il s'agit d'une source importante d'**émissions municipales de GES**.



Consommation d'énergie des installations municipales (national)
Source : Groupe Delphi pour le FMV (2017)



Étudier

Planification à long terme pour la réduction des GES

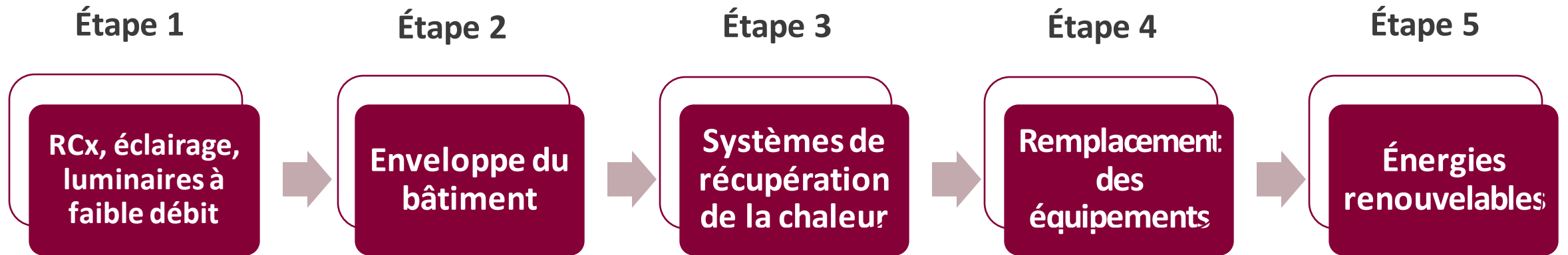


Une approche visant à :

- Intégrer les réductions d'énergie et d'émissions de GES dans la planification à plus long terme de la gestion des bâtiments
- Prolonger la durée de vie des actifs et réduire le coût de possession
- Déterminer une **séquence** de mises à niveau permettant de réaliser d'importantes réductions d'émissions de GES au fil du temps



Exemple de plan de réduction des émissions de GES à long terme



Spécifique au bâtiment et dépend des objectifs municipaux.



Étude de faisabilité de la réduction des émissions de GES à long terme

Jusqu'à 65 000 \$ (un seul bâtiment) ou 200 000 \$ (portefeuille de bâtiments)
80 % des coûts admissibles

- Identifier la séquence de mesures permettant aux bâtiments communautaires d'atteindre une **réduction de >50 %** des émissions de GES d'ici 10 ans et de **>80 %** d'ici 20 ans
- Peut considérer un ou plusieurs bâtiments au sein d'une **même municipalité** ou un groupe de bâtiments similaires dans **plusieurs municipalités**

Résultats : Établir une voie privilégiée pour la réduction des émissions de GES à long terme et être prêt pour les projets d'immobilisations



Feuille de route pour 9 arénas carboneutres, ON

Planification à long terme

Objectif : identifier une feuille de route afin d'éliminer les émissions de GES et réduire les coûts d'opération pour 9 arénas dans 7 municipalités

Quelques leçons apprises :

- La planification à long terme permet d'inclure des **mesures plus vertes** et générer des **économies**
- La considération du **coût différentiel sur le cycle de vie** est avantageuse.
- La présence de **l'ensemble des acteurs** à la table dès le début du processus est essentielle.



Mettre en œuvre

Mise à niveau complète des bâtiments



- Prenez des mesures pour suivre le plan de réduction des émissions de GES à long terme.
- Réalisez des mesures au fil du temps ou dans le cadre d'un projet de rénovation complet afin d'atteindre les objectifs.



1

Projet d'immobilisations : Rénovation ayant un impact immédiat sur les GES

Prêt de 75 % + subvention de 25 % jusqu'à un maximum de 5 millions \$
80 % des coûts admissibles

- Réduire les émissions de GES **d'au moins 30 %** par rapport aux émissions de base
- Il peut s'agir d'un **unique** bâtiment communautaire ou d'un **portefeuille** de bâtiments*



* *Portefeuille = plusieurs bâtiments communautaires ou au moins un bâtiment communautaire et d'autres bâtiments municipaux*



2

Projet d'immobilisations : Plan de réduction des émissions de GES à long terme

Prêt de 75 % + subvention de 25 % jusqu'à un maximum de 5 millions \$
80 % des coûts admissibles

- Réduire les émissions de GES **par étapes**, telles que définies par une **étude de planification de la réduction des GES à long terme** ou une étude similaire
- Il peut s'agir d'un **unique** bâtiment communautaire ou d'un **portefeuille** de bâtiments
- Envisagez **au moins une étape de rénovation** identifiée dans le plan





Saint-Valérien, QC

Transformation de l'église de Saint-Valérien en centre communautaire

- Un projet de 2,7 M\$
- Objectifs principaux:
 - baisse des coûts d'entretien
 - prolongation de la durée de vie du bâtiment
 - stimulation économie locale
 - création d'emplois
- Réduction annuelle prévue des dépenses d'énergie : 16 418 \$
- Réduction de la consommation d'énergie fossile du bâtiment : 98%



Contactez-nous

Athia Kabanguka

Conseillère,
Rayonnement des programmes
akabanguka@fcm.ca
613-907-6311

fmvinfo@fcm.ca
1 877 250-0550

Renseignements sur le programme :

fcm.ca/renovationbatimentsloisirs

Inscrivez-vous à **notre infolettre** :
fondsmunicipalvert.ca/connexion

